

A 81

FICHE TECHNIQUE

Mortier de montage et enduit blanc pour blocs en béton cellulaire expansé



Intérieurs / extérieurs



En sac



Manuelle



Spatule crantée



Spatule métallique

Les «plus» produits

- Excellent adhésif
- Excellent pour l'enduisage
- Idéal pour les blocs en béton cellulaire expansé

Composition

A 81 est un adhésif pré-mélangé sec à base de ciment Portland blanc, de sables sélectionnés et d'adjuvants chimiques choisis pour en améliorer la maniabilité et l'adhérence.

Conditionnement

- sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg
- Sachets d'env. 5 kg dans boîtes de 5 pièces

Domaine d'utilisation

A 81 est employé pour encoller et enduire les blocs de béton cellulaire.

Préparation du support

Les supports doivent être parfaitement propres et dépoussiérés. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc.

Mise en œuvre

Ajouter 23 à 25 % d'eau propre et mélanger avec un malaxeur mécanique jusqu'à obtenir un mélange homogène, sans grumeaux et de la consistance souhaitée.

Étaler le mortier-colle sur les blocs déjà positionnés, à la fois sur la base et sur les côtés, en ajustant l'épaisseur avec la spatule crantée. Poser rapidement les blocs dans la colle fraîche et ajuster le positionnement à l'aide d'un maillet. Éliminer l'excédent de mortier.

Après avoir soigneusement éliminé la poussière et les parties peu cohésives des blocs, lisser la surface en appliquant A 81 avec une spatule métallique, en prenant soin de maroufler un treillis en fibre de verre résistant aux alcalis de type FASSANET 160. Appliquer une seconde couche de A 81 dès que la première couche a fait sa prise et talocher ensuite à l'aide d'une taloche éponge. De cette manière, le produit présente une finition parfaitement lisse.

Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- La nature des matières premières utilisées (sables naturels) ne permet pas de garantir une couleur uniforme d'une livraison à l'autre ; il est donc conseillé de prélever complètement d'un même lot la quantité nécessaire pour l'exécution du travail.
- Le produit frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Une température de +5 °C est conseillée comme valeur minimale pour l'application. En dessous de cette valeur, la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le produit frais ou pas complètement durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel.
- Par températures comprises entre +5 °C et +10 °C, pour éviter le problème du développement très lent de résistances mécaniques, nous recommandons d'utiliser de l'eau à une température d'environ +20 °C.
- Lorsque la température ambiante est supérieure à +30 °C, nous conseillons d'utiliser de l'eau froide.
- Ne pas appliquer sur façades en plein soleil ou par temps venteux.
- Éviter l'application du matériau sur une façade en plusieurs reprises.

A 81 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.

Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de :

12 mois pour le conditionnement en sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg

24 mois pour le conditionnement en sacs d'env. 5 kg

Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

A 81 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Aspect	poudre blanche
Masse volumique de la poudre	env. 1.300 kg/m ³
Granulométrie	env. < 0,6 mm
Eau de gâchage	23 à 25 %
Rendement pour enduire	env. 1,4 kg/m ² par mm d'épaisseur
Rendement comme adhésif	env. 5 à 7 kg/m ² de surface à coller
Masse volumique du mortier frais (EN 1015-6)	env. 1.750 kg/m ³
Masse volumique du mortier durci (EN 1015-10)	env. 1.600 kg/m ³
Durée pratique d'utilisation à +20 °C	env. 4 heures
Résistance à la compression après 28 jours (EN 1015-11)	> 10 N/mm ²
Module élastique après 28 jours	env. 8.000 N/mm ²
Coefficient d'absorption d'eau par capillarité (EN 1015-18)	C < 0,6 kg/m ² ·min ^{0,5} (W0)
Coefficient de perméabilité à la vapeur d'eau (EN 1015-19)	μ ≤ 20 (valeur mesurée)
Coefficient de conductivité thermique (EN 1745)	λ = 0,67 W/m·K (valeur tabulée)
Conforme à la norme EN 998-1	GP-CSIV-W0
Conforme à la norme EN 998-2	M10

Les performances ci-dessus sont obtenues en mélangeant le produit avec 24 % d'eau dans un lieu à température et humidité contrôlées (20±1 °C et 60±5 % H.R.).

Protocoles et certifications de développement

Certification LEED V4.1	MR Credit – Construction and Demolition Waste Management
	EQ Credit – Low-Emitting Materials
	EQ Credit – Construction Indoor Air Quality Management Plan
Certification BREEAM	HEA 02 – Indoor Air Quality
Certification WELL v2	X01 – Material Restrictions
	X06 – Voc Restrictions
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 ^{Plus} - très faibles émissions

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.